

Direction Générale des Douanes



CIRCULAIRE N° **1645** /MPMEF/DGD/DU **11 OCT 2013**

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Prorogation du délai d'émission des formules et des embarquements pour la période avril-mai-juin 2013

Réf : Courrier n° CCC/1526-13/MTL/DGA-FD/DV-KIEK/SAV-TG/Adl du 25 sept 2013

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers, qu'en application des dispositions contenues dans le courrier visé en référence, les délais d'émission des formules et des embarquements pour la période avril-mai-juin 2013, sont prorogés respectivement au 20 juillet et 31 juillet 2013, pour les opérateurs ci-après désignés :

- CARGILL COCOA
- CEMOI CI
- CHOCO-IVOIRE
- COCAF-IVOIRE
- FORAGRI
- SACO
- SAF CACAO
- SUCSO
- UNICAO

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

Ampliations :

- MPMEF/Cab
- DG Economie
- FEDERMAR
- GEPEX
- CGECI
- Conseil du Café-Cacao
- Chbre Cce & Industrie
- PAA
- PASP
- OIC
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

Col-Maj. Issa COULIBALY

